

RAPPORT DU PRESIDENT DU COMITE DES ORGANISMES COPARRAINANTS (COC)

Documents complémentaires pour ce point : N/A

Mesures à prendre décidées lors de cette réunion : le Conseil de coordination du programme est invité à :

Prendre note du rapport du Président du Comité des organismes coparrainants (COC)

Implications financières de la mise en œuvre des décisions : aucune

Introduction

1. Monsieur le Président, Madame la Directrice exécutive Byanyima, Monsieur le membre distingué du CCP, chers collègues, c'est un honneur de présenter ce rapport au nom des Coparrainants de l'ONUSIDA. Avant de commencer, je voudrais profiter de cette occasion pour remercier les directeurs sortants depuis le dernier rapport du COC au CCP, notamment Phumzile Mlambo-Ngcuka d'ONU Femmes, ma prédécesseure Henrietta Fore et Guy Ryder de l'OIT. Je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux directeurs du Programme commun, notamment Mme Sima Sami Bahous d'ONU Femmes et Gilbert F. Hounbo de l'OIT. Je tiens également à remercier la présidence sortante du CCP, la Namibie, la présidence actuelle, la Thaïlande, la vice-présidence, l'Allemagne et le rapporteur, le Kenya. Merci à tous.
2. L'année écoulée a été déterminante pour le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida. Nous avons permis l'adoption de la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida pour la période 2021-2026, qui met l'accent sur les inégalités, de la déclaration politique sur le VIH et le sida pour 2021, qui fixe des objectifs en matière de « catalyseurs sociaux » pour les droits humains et l'égalité entre les genres, et du nouveau Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités du Programme commun.
3. Ces développements stratégiques de haut niveau exposent une vision visant à mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030 en mettant fin aux inégalités croisées qui alimentent l'épidémie et en donnant la priorité aux personnes qui ne peuvent pas accéder aux services de lutte contre le VIH. Pour s'attaquer efficacement aux inégalités, tous les Coparrainants devront prendre des mesures ciblées en fonction de leurs mandats et de leurs avantages comparatifs. L'agenda 2030 pour le développement durable et le Programme commun ont été conçus pour renforcer la coopération mondiale par le biais d'un multilatéralisme inclusif, ainsi que pour exiger une réponse interconnectée, entre les secteurs et les acteurs.
4. Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel d'exploiter nos mandats et capacités collectifs, car le monde continue de faire face à une série de défis interconnectés, notamment la COVID-19, le changement climatique, les urgences humanitaires et d'autres chocs qui deviennent plus la norme que l'exception. Sans une attention collective accrue pour atténuer l'impact de ces chocs sur la riposte au VIH, une grande partie des progrès réalisés au cours des 20 dernières années dans la lutte pour mettre fin au sida d'ici 2030 pourrait être annulée.
5. Aujourd'hui, j'aimerais vous faire part des réflexions des Coparrainants sur nos efforts pour regagner le terrain perdu et notre vision pour accélérer les progrès dans le paysage actuel de la santé et du développement, en pleine mutation.
6. Le mois dernier, les principaux responsables du Comité des organismes coparrainants (COC) de l'ONUSIDA se sont engagés conjointement à :
 1. S'assurer que le VIH reste une priorité au sein de leur organisation et galvaniser leurs équipes régionales pour qu'elles agissent ;

2. Rallier de manière proactive le soutien à des ressources financières suffisantes au sein de l'architecture mondiale du développement pour mettre fin au sida d'ici 2030, en particulier en vue de la 7^e reconstitution des ressources du Fonds mondial ; et
 3. Fournir un leadership pour galvaniser le soutien afin d'accélérer les résultats des trois initiatives stratégiques mondiales (ISM), y compris la fin du sida pédiatrique, l'initiative 10-10-10^[4] pour lutter contre les lois punitives, et Éducation Plus.
7. Le repositionnement du Programme commun pour maintenir la pertinence du VIH dans l'agenda mondial est essentiel pour réaliser notre vision.

Tirer parti des mandats des Coparrainants pour maintenir le VIH à l'ordre du jour mondial

8. En mars de cette année, les coordonnateurs mondiaux, les points focaux et le personnel du Secrétariat des Coparrainants ont tenu une retraite pour délibérer sur la meilleure façon de positionner le VIH dans le contexte actuel du développement et d'aider les pays à atteindre les objectifs ambitieux de la Déclaration politique sur le VIH et le sida de 2021. La discussion a reconnu l'opportunité qu'a le Programme commun d'exploiter stratégiquement les mandats des Coparrainants et de faire progresser un dialogue sérieux avec les partenaires plus larges de la santé et du développement afin de s'attaquer à l'ensemble des inégalités et des violations des droits qui entravent la réponse au VIH. Ne pas le faire pourrait avoir un impact négatif sur les efforts déployés pour mettre fin au sida d'ici 2030.
9. L'adoption d'une approche interconnectée au niveau régional pour notre travail a également été soulignée lors de la retraite. S'appuyant sur l'élan du sommet de l'Afrique de l'Ouest et du Centre de 2021 sous la direction du Président du Sénégal, le Programme commun a discuté du renforcement de l'impact des équipes conjointes régionales par la fertilisation croisée, l'élan politique, les économies d'échelle et les questions transfrontalières.
10. Permettez-moi d'évoquer trois exemples : l'éducation, la protection sociale et la réponse humanitaire.
11. Premièrement, sous la direction de l'UNESCO et de l'UNFPA, le Programme commun continue de travailler en étroite collaboration avec les gouvernements africains pour soutenir les engagements pris par les ministres de l'Éducation et de la Santé en vue d'élargir l'accès à une éducation sexuelle complète et aux services de santé sexuelle et reproductive.
12. Deuxièmement, en ce qui concerne la protection sociale, l'OIT, le PAM, le Secrétariat et l'UNICEF sont en train de constituer une base de données probantes et un cadre programmatique pour une protection sociale sensible au VIH. La production de preuves comprend la cartographie des programmes d'assistance sociale et de sécurité sociale existants, montrant comment ils intègrent les vulnérabilités exacerbées par le VIH. Il s'agit également de concevoir un cadre analytique et opérationnel pour les interventions de protection sociale sensibles au VIH dans le contexte de la COVID-19, en reliant la

protection sociale et la santé publique au-delà du VIH. Il s'agit notamment de mener une étude systématique afin de tirer parti des données probantes de plus en plus nombreuses sur les programmes « cash plus » qui ciblent les adolescents et les jeunes en combinant des interventions sanitaires et économiques.

13. Enfin, nous tirons parti des capacités de l'OMS, de l'UNICEF en tant que bénéficiaire principal du Fonds mondial d'urgence, du HCR et d'autres organismes pour atténuer la crise humanitaire actuelle en Ukraine. Pour défendre le droit à la santé de chaque personne, nous devons fournir des services et des produits vitaux aux quelque 260 000 personnes vivant avec le VIH en Ukraine et aux autres populations à risque, dont beaucoup ont été déplacées dans les pays voisins. Le Programme commun travaille avec des partenaires gouvernementaux, de la société civile et des organisations dirigées par la communauté, le Fonds mondial et le PEPFAR, afin d'assurer la continuité des services et de la protection contre le VIH pour les populations clés, y compris les personnes qui consomment des drogues, les personnes en prison et les personnes vivant avec le VIH affectées par le conflit.

Optimiser les capacités du Programme commun

14. Cependant, la capacité des Coparrainants, y compris les personnes sur le terrain, est nécessaire à des niveaux suffisants pour remplir le mandat du Programme commun. Suite à l'évaluation indépendante de la réponse du système des Nations Unies au sida 2016-2019, une évaluation des capacités du Programme commun a été réalisée. L'évaluation a révélé sans ambiguïté que le financement du personnel essentiel du Programme commun a considérablement diminué. La réduction actuelle des allocations de l'UBRAF limite la capacité des Coparrainants à tirer parti des réponses sectorielles et des partenaires nécessaires pour obtenir des résultats spécifiques au VIH.^[2]
15. L'évaluation a également déterminé que les Coparrainants ont moins de personnel à plein temps dédié au VIH qu'auparavant, et que la plupart du personnel à l'échelle nationale est maintenant multifonctionnel, couvrant d'autres questions en plus du VIH.
16. Le Secrétariat subit également l'impact significatif des réductions de financement, qui limitent ses capacités aux niveaux régional et national à mener l'agenda du VIH, à tirer parti des partenariats et à coordonner la réponse des Nations Unies, en particulier dans les régions où les capacités en matière de VIH sont limitées.
17. Certaines solutions pour optimiser la capacité existent déjà, et d'autres sont envisagées par un groupe de travail nouvellement créé. Pour s'assurer que le Programme commun reste agile et réponde efficacement aux nouveaux défis, le groupe examinera régulièrement les besoins en capacité du Programme commun, développera des solutions pratiques et identifiera de nouvelles stratégies de mobilisation des ressources.
18. Les Coparrainants accueillent favorablement les recommandations de l'évaluation des capacités et sont prêts à travailler avec le Secrétariat pour s'appuyer sur les principales conclusions, soutenir le processus de réalignement du Secrétariat et adapter les plans de capacités aux besoins de la réponse, en particulier aux niveaux national et régional. Les Coparrainants se réjouissent également de contribuer à l'évaluation indépendante

en cours des enveloppes de financement de l'ONUSIDA dans les pays afin de mieux cibler nos efforts à l'échelle nationale sur les inégalités persistantes.

Obtenir des ressources financières suffisantes

19. Pour mobiliser un financement plus souple et plus sûr pour l'ONUSIDA, un dialogue stratégique sur le financement a été organisé en novembre 2021, qui a mis en évidence la nécessité d'un UBRAF entièrement financé. Cependant, nous sommes actuellement confrontés à un déficit calamiteux de financement pour l'UBRAF 2022-2023.
20. En raison de l'insuffisance actuelle du financement de l'UBRAF, le financement central de base destiné à soutenir la capacité des Coparrainants sur le terrain à tirer parti des ressources nationales et des donateurs au niveau national, de la volonté et des engagements politiques, et à permettre l'engagement de la société civile a été réduit. Cette crise de financement a été exacerbée par des chocs financiers importants dus à la COVID-19, à la guerre en cours en Ukraine et à la fluctuation des taux de change de l'euro. Nous venons d'être informés que l'allocation de base centrale de 2 millions de dollars par Coparrainant pour 2022 ne sera pas entièrement versée et que l'allocation de base centrale de 2 millions de dollars pour 2023 est désormais incertaine. C'est extrêmement préoccupant. Les réductions proposées porteraient fondamentalement atteinte à la capacité essentielle des Coparrainants à contribuer au Programme commun et auraient un impact sérieux sur notre capacité à réaliser la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida.
21. Pour réaliser la stratégie mondiale de lutte contre le sida, nous avons besoin d'un UBRAF entièrement financé au plafond convenu pour le Programme commun. Cela permettra de garantir la mise en œuvre complète de la nouvelle stratégie et d'exploiter efficacement les plus de 20 milliards de dollars de ressources en matière de VIH dont disposent actuellement les pays chaque année, principalement par le biais du PEPFAR, du Fonds mondial et des budgets nationaux, ainsi que des ressources supplémentaires dans d'autres programmes sectoriels.
22. La possibilité pour le Programme commun de tirer parti des résultats de ces milliards de dollars dépend de l'engagement politique et programmatique des organismes coparrainants, des gouvernements, de la société civile et d'autres parties prenantes, du niveau mondial au niveau national, où les priorités sont définies et où de nombreuses décisions d'allocation de fonds sont prises.
23. L'effet de levier catalytique implique également d'articuler la valeur ajoutée unique du Programme commun aux investissements dans le domaine du VIH. La collaboration avec le Fonds mondial, le PEPFAR et d'autres donateurs et le soutien qu'ils leur apportent resteront une priorité absolue. Le Programme commun continuera à impliquer les dirigeants régionaux et nationaux pour galvaniser le soutien pour une mobilisation accrue des ressources nationales, et à plaider à tous les niveaux (y compris au niveau des chefs d'État) pour une 7^e reconstitution réussie du Fonds mondial, et le cas d'investissement appelant à un seuil de 18 milliards de dollars pour 2023 - 2025, comme nous l'avons fait en avril 2022 à Nairobi avec le Bureau de circonscription africain du Fonds mondial (ACB).

Fournir un leadership pour galvaniser le soutien afin d'accélérer les résultats

24. Dans un contexte de diminution du financement de l'UBRAF, le Programme commun a développé des initiatives stratégiques globales pour soutenir le financement de base et engager les donateurs dans des initiatives ciblées et limitées dans le temps, conçues pour catalyser les progrès. Les GSI s'attaqueront aux domaines de résultats entravés par de graves inégalités en combinant le plaidoyer politique, la mobilisation des ressources et les partenariats dans des régions et pays sélectionnés.
25. En réponse à l'accent mis par la Stratégie mondiale de lutte contre le sida sur le rôle de l'égalité des genres et de l'éducation dans la prévention des nouvelles infections au VIH chez les jeunes femmes et les adolescentes d'Afrique subsaharienne, l'initiative « Éducation Plus » est menée par le Secrétariat de l'ONUSIDA, l'UNESCO, l'UNICEF, l'UNFPA et ONU Femmes. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres de la manière dont le Programme commun met en œuvre une approche plus interconnectée de l'éducation et de la santé des jeunes femmes et des adolescentes.
26. Les liens entre l'éducation et la santé seront également au cœur du prochain sommet « Transformer l'éducation », par le biais d'un volet d'action sur les écoles inclusives, équitables, sûres et saines - qui inclura les questions liées au VIH et aux inégalités qui continuent à alimenter l'épidémie.
27. Enfin, au cours de la journée thématique du CCP de cette semaine, nous nous réjouissons d'examiner plus en profondeur comment nous pouvons exploiter le pouvoir de l'éducation pour éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, autonomiser les jeunes et mettre en place une réponse globale au VIH.
28. Nous avons également convenu de deux autres initiatives qui seront lancées cette année. La première est l'Alliance mondiale pour mettre fin au sida pédiatrique, un vaste partenariat convoqué par l'UNICEF, l'OMS et l'ONUSIDA, comprenant un large éventail de parties prenantes, qui sera lancé le 1^{er} août lors de la Conférence internationale sur le sida à Montréal, au Canada. Cette initiative stratégique mondiale soutient les actions nécessaires pour combler les lacunes persistantes dans l'élimination du sida pédiatrique et s'appuie sur les enseignements tirés d'initiatives mondiales antérieures, notamment le Plan mondial pour éliminer la transmission verticale du VIH et maintenir les mères en vie et le cadre Start Free, Stay Free, AIDS Free.
29. La deuxième initiative stratégique mondiale en cours de développement est l'initiative 10-10-10 qui est menée par le PNUD, l'ONUDC et des partenaires. Elle se concentre sur une action audacieuse pour évaluer et mettre à l'échelle des politiques et des pratiques innovantes sur la voie de la suppression des lois punitives et discriminatoires, y compris les lois criminalisantes, pour les PVVIH et autres populations clés.

Vers un nouvel engagement du Programme commun

30. Aujourd'hui, le Programme commun se trouve à un moment charnière. Des décennies d'avancées durement acquises sont menacées par des lacunes critiques en matière de financement.
31. Le 6 juin, les Principaux COC ont été informés par la Directrice exécutive de l'ONUSIDA par e-mail que le Secrétariat ne serait pas en mesure de débloquer l'allocation de base résiduelle de l'UBRAF 2022 aux Coparrainants, d'un montant total de 4,4 millions de dollars.
32. Bien que nous comprenions la situation dans laquelle nous nous trouvons, les organismes coparrainants ont déjà pris des engagements financiers pour ces fonds.
33. Les fonds de base de l'UBRAF constituent le financement le plus critique pour les Coparrainants et le minimum requis pour garantir une capacité institutionnelle adéquate — en particulier au niveau régional et national — et notre engagement et notre supervision continus pour soutenir les résultats et l'impact au niveau national.
34. Les Coparrainants sont également préoccupés par l'ambiguïté du courrier concernant la disponibilité de l'allocation de base complète pour 2023. Pour maintenir la crédibilité du Programme commun, sans l'intégralité des allocations de base pour l'exercice biennal, les Coparrainants ne peuvent plus garantir la pleine réalisation des engagements dans le cadre de l'UBRAF et devront peut-être identifier des réductions concrètes dans la programmation.
35. Ce manque de financement nous rappelle brutalement que nous devons nous adapter aux réalités d'un environnement de plus en plus complexe pour continuer à nous concentrer sur l'épidémie de VIH.
36. Les mandats uniques des différentes agences du Programme commun présentent des opportunités cruciales pour galvaniser les engagements multisectoriels nécessaires pour se remettre sur la voie de la fin du sida d'ici 2030.
37. Ce moment exige un leadership collectif dans l'ensemble du Programme commun pour faire progresser les partenariats stratégiques et favoriser un alignement et une intégration significatifs entre les secteurs concernés, en ciblant explicitement l'élaboration des politiques et la programmation en matière de VIH. Les Coparrainants ont besoin d'un soutien politique et financier continu pour offrir des programmes consacrés au VIH et des programmes liés au VIH.
38. Compte tenu de notre espace fiscal de plus en plus restreint, une augmentation du financement du VIH est moins susceptible de provenir de ressources supplémentaires spécifiques au VIH. Nous devons utiliser efficacement les fonds existants en promouvant une allocation efficace des ressources, des investissements intelligents, en ciblant les inégalités et en intensifiant les innovations dans la prestation de services liés au VIH afin de renforcer la préparation à la pandémie.
39. Nous nous réjouissons de travailler avec le Secrétariat, avec les pays, avec les communautés et avec vous tous dans ce CCP sur le chemin qui nous attend. Je vous remercie.

^[1] Moins de 10 % des personnes vivant avec le VIH et des populations clés sont victimes de stigmatisation et de discrimination, moins de 10 % des personnes vivant avec le VIH, des femmes et des filles et des populations clés sont victimes d'inégalités et de violences fondées sur le genre, moins de 10 % des pays ont des lois et des politiques punitives (dans le cadre des objectifs de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2025).

^[2] L'évaluation a été réalisée par le cabinet de conseil international Oxford Policy Management (OPM) et a comporté une étude documentaire et des entretiens. Au total, 130 personnes ont été interrogées et une enquête a permis de recueillir les réponses de 187 informateurs de plus de 70 pays dans les six régions de l'ONUSIDA.

[Fin du document]